



LA LETTRE DE VOS ELUS

Houilloises, Houillois,

Le Conseil Municipal et moi-même aurions préféré vous recevoir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux mais la pandémie nous a, une nouvelle fois, contraints à annuler ce moment de convivialité. Nous en sommes désolés et c'est pourquoi nous avons tenu, à travers ce bulletin, à dresser le bilan de 2021 et vous informer des projets à venir.

Une année nouvelle est toujours synonyme d'espoir, d'attente de jours meilleurs.

Que 2022 vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité. Nous avons une pensée pour nos concitoyens qui vivent ce changement d'année dans la peine, l'isolement ou qui se trouvent dans l'épreuve.

Je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur soutien, leur efficacité et leur dévouement au service des Houillois.

Le personnel communal ainsi que l'ensemble du corps enseignant sont aussi à complimenter pour le travail efficace réalisé tout au long de l'année. Ils ont assuré leurs tâches dans des conditions très difficiles suite aux évolutions constantes des règles sanitaires.

Bravo à toutes les associations pour l'offre variée d'activités qu'elles proposent et pour le rôle social qu'elles remplissent parfaitement. Je n'oublie pas d'associer les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leur talent au service des adhérents et de la commune.

Depuis 2 ans, nous traversons une période exceptionnelle engendrée par la Covid 19. Je ne vais pas m'attarder sur cette crise sanitaire mais plutôt faire le point sur la gestion de la commune.

Quelques chiffres concernant l'Etat Civil pour commencer : nous avons accueilli 12 nouvelles familles, enregistré 12 naissances et 6 mariages ont été célébrés en 2021. Nous avons malheureusement à déplorer 6 décès.

BILAN 2021

Voici les investissements réalisés l'année dernière :

TRAVAUX

- Réfection totale de la Tour de l'église Saint Jean-Baptiste avec la pose d'un nouveau coq et d'un paratonnerre au sommet du clocher,
- Travaux de voirie rue de la Basse Boulogne -partie comprise entre la rue May et la route d'Eperlecques- avec réalisation de trois aires de croisement,
- Réfection des caniveaux à l'intersection de la route de Watten et de l'Impasse des Etangs,
- Remplacement de la toiture de la cuisine à la salle polyvalente,

- A la Mairie, travaux de réfection de la salle de Conseil : pose d'un nouveau plafond avec isolation, nouvel éclairage en LED, remplacement des radiateurs et remise en peinture des murs,
- Réfection de la descente à bateaux avec l'aide du personnel des Voies Navigables,
- Aménagement de l'aire de pompage impasse du Marais.

EQUIPEMENTS

- Renouvellement complet des équipements de la cuisine (four, plaque chauffante, lave-vaisselle, friteuse, évier, armoire de chauffe),
- Achat de matériel informatique pour l'école Jules Ferry dans le cadre du « Label Ecole Numérique » et du plan de relance national,
- Acquisition de 2 véhicules du Département (un camion et 1 Kangoo) et revente des anciens,
- Achat d'un deuxième radar pédagogique,
- Pose du blason de la commune devant la Mairie et réaménagement des massifs au centre du village.

D'année en année, il s'avère de plus en plus difficile de gérer nos communes rurales. Heureusement, nous avons à nos côtés des partenaires financiers fidèles : l'Etat, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération du Pays de SAINT-OMER.

Je les remercie pour l'aide financière apportée mais également l'assistance technique pour finaliser nos dossiers.

L'ensemble de ces investissements se chiffre à 691 525 €. Les subventions attendues s'élèvent à 425 000 €.

Projets 2022

Notre programme est conséquent.

Tout d'abord, nous allons poursuivre les travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste. La tranche optionnelle 1, qui concerne la NEF, débutera au printemps. La toiture, les murs et les vitraux seront restaurés. Ces travaux d'un coût de 275 586 € T.T.C. bénéficieront de la DETR, des subventions de la Région et du Département.

La 2^{ème} opération, qui devrait démarrer également au printemps 2022, concerne la rénovation du Chemin de Halage. Un fascinage en planches de chêne sera réalisé sur 2 km 300, le long de « La Houille » et sur 1 km 300 côté contre fossés. Un chemin, ouvert uniquement aux piétons et aux cyclistes, sera réalisé en stabilisé.

Le coût de cette restauration s'élève à 997 350 € H.T. La Région, le Département et la CAPSO ont déjà chacun octroyé une subvention d'un montant de 150 000 € et je les remercie pour ce financement important, indispensable pour concrétiser ces travaux onéreux du fait de la complexité du chantier.

Pour arriver à un financement estimé à 80 % du coût total H.T., nous avons aussi sollicité l'Etat et l'Agence de l'Eau. Nous sommes impatients de connaître le résultat de nos démarches car la possibilité de réaliser ce chantier dépend des montants qui nous seront alloués.

Nous sommes par ailleurs également tributaires de l'autorisation environnementale qui devrait être délivrée par les services de l'Etat dans le courant du 1^{er} trimestre.

Ce dossier, qui paraissait simple au départ, s'avère d'une complexité inimaginable au regard des nombreuses études qui ont dû être réalisées, des dossiers à monter, des différents intervenants aux exigences multiples, des recherches de financement... Depuis plus d'un an, je travaille avec mon 1^{er} Adjoint, Jean-Luc COURBOT, mon Conseiller Délégué aux travaux, Dominique WIERRE et ma Secrétaire et je peux vous dire que cela n'a pas toujours été facile. Merci à eux pour avoir été à mes côtés tout au long de cette phase compliquée.

La rénovation de la voirie communale arrive à son terme. L'un des derniers dossiers concerne la réfection de la Départementale 207 qui traverse le village de l'entrée de HOULLE à l'intersection avec la rue de la Basse Boulogne. A l'issue d'une consultation, nous avons commandé une étude au cabinet « VRDAO » afin de pouvoir solliciter l'inscription de cette opération auprès du Département.

Cette rénovation est axée sur la sécurité, le stationnement et la réalisation d'un cheminement piétonnier de la Malterie jusqu'à la rue de la Basse Boulogne, le Département prenant en charge la bande de roulement et 50 % des travaux de borduration.

Ces travaux seraient prévus en 2 tranches sur 2024 et 2025.

Voilà pour les trois dossiers les plus importants mais sachez que nous travaillons également sur un projet d'extension du lotissement avec la société IMWO France qui fait actuellement l'objet d'études de sols. Si toutes les prescriptions étaient levées, ce projet devrait voir le jour au printemps 2023 : 36 terrains libres de constructeurs et 6 logements sociaux seraient disponibles amenant ainsi de nouvelles familles pour maintenir les effectifs de l'école Jules Ferry et nos commerces.

Nous sommes par ailleurs mobilisés sur la défense incendie. Nous travaillons à la rédaction de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie afin de finaliser la mise aux normes de la commune (pose de nouveaux poteaux, installation d'une citerne...).

A la demande des autorités, nous allons réactualiser le DICRIM et rédiger le Plan Communal de Sauvegarde. Il permettra, en cas de sinistres ou d'inondations, de mettre en place les mesures nécessaires à l'information et à la protection de la population.

Enfin, des travaux de rénovation énergétique seront réalisés sur le logement de fonction, construit en 1980, afin de remplacer toutes les menuiseries.

D'autres projets sont actuellement à l'étude et verront leur concrétisation en 2022 si nos finances le permettent car nous restons toujours vigilants sur notre capacité budgétaire.

Soyez cependant assurés que nous essayons toujours de répondre présents lorsque des demandes urgentes nous sont soumises.

A 3 reprises, nous avons répondu favorablement aux sollicitations de l'Agence Régionale de Santé et avons accueilli le « Vaccinobus » sur la commune afin de permettre aux Houillois de bénéficier de la vaccination au plus près de leur domicile.

En dépit des contraintes sanitaires, nous avons réussi à maintenir notre centre aéré et organiser quelques manifestations telles que le repas des Aînés, les cérémonies patriotiques, l'accueil des nouveaux arrivants, le concours des Maisons Fleuries, le goûter des Aînés avec la remise de 201 colis de Noël et avons innové avec la Fête de la Saint- Martin.

La Brocante a fait place à un vide-greniers au profit de l'AFM Téléthon. Cela nous a permis de remettre un chèque d'un montant de 600 € à l'association.

Concernant les manifestations de 2022, vous pouvez déjà noter sur vos agendas les dates du :

- 27 mars pour le Congrès d'Arrondissement des Anciens Combattants,
- 8 mai avec la Randonnée des Nénuphars organisée par l'Aviron Club Audomarois sur le parking du Rivage. De nombreux clubs d'aviron viennent de toute la France et de l'étranger pour découvrir notre joli Marais,
- 11 juin pour « les 10 kms de Houle », course inscrite dans le challenge CAPSO.

Nous espérons pouvoir organiser à nouveau la brocante du 14 juillet qui accueille un monde considérable et anime notre village en parallèle avec la commune de MOULLE et sa fête gauloise.

Enfin, pour clôturer la liste des manifestations importantes, nous vous informons que nous allons retrouver, le dimanche 21 août, la grande Fête de la Moisson qui a lieu tous les 2 ans mais avait dû être annulée en 2020.

Nous vous renouvelons nos vœux et vous souhaitons une excellente année 2022.